



APPEL À CANDIDATURE

jusqu'au 15 avril 2020 | 12h00

Mise à disposition par une convention d'occupation du domaine public d'un local situé au Korejou dans la Maison de la mer à Plouguerneau en Finistère (29)

Avec ses 45 kilomètres de côtes, îles incluses, Plouguerneau dispose de la plus longue façade littorale de France. De l'Aber Wrac'h à l'anse du Korejou, Plouguerneau se caractérise par une grande diversité de paysages et ses fonds marins sont d'une grande richesse. Véritable pôle touristique de la commune par ses plages, sa maison de garde, ses fours à goémons, son club nautique, sa station SNSM et son port à dominante « plaisance » - le plus grand de Plouguerneau avec plus de 200 mouillages ! - le Korejou est le lieu idéal pour qui souhaite développer une activité maritime. Une manière d'allier travail et qualité de vie dans un endroit authentique à la nature préservée.

PORT DU KOREJOU : UNE SITUATION IDÉALE, DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

Situé sur la presqu'île de Penn Enez sur la commune de Plouguerneau, le port du Korejou est le plus important de Plouguerneau à plus d'un titre. C'est d'abord un lieu où s'exprime toute une diversité d'activités maritimes, de la plaisance à la pêche professionnelle en passant par des loisirs nautiques (voile, paddle, balade de vieux gréements, etc.).

Ce port se démarque également par ses équipements de qualité : il est pourvu de trois cales de mises à l'eau, de plusieurs points d'eau et d'électricité, et d'un terre-plein éclairé. Sur ce dernier, un bâtiment communal abritant les sièges de différentes associations maritimes est implanté : la maison de la mer.

MAISON DE LA MER : DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT

C'est justement dans cette Maison de la mer que la commune met à disposition, sous forme d'une convention d'occupation précaire du domaine public, un local de 48,30 m². L'objectif pour la mairie de Plouguerneau est de faciliter l'exploitation d'une nouvelle activité nécessitant une proximité avec la mer.

Ce bâtiment est aujourd'hui occupé par trois associations : le Club Nautique de Plouguerneau (CNP), la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et l'association des plaisanciers de Plouguerneau (APP).

Les activités proposées par le club nautiques sont les suivantes :

- Stage de voile vacances : optimist, catamaran, planche à voile ;
- Location et cours de : kayak, optimist, catamaran, planche à voile, funboard, caravelle, vieux- gréement, paddle, bateau à moteur ;
- Balade en vieux-gréement ;
- Pêche au lancer.

INFORMATIONS SUR LA LOCATION

Surface commerciale : 48,3 m²

Type de bien : local comprenant 1 espace à usage commercial et un bureau d'environ 15 m², 3 espaces de 7 à 8 m², et des douches d'environ 3 m².

Type de contrat : convention d'occupation précaire du domaine public d'un local de la maison de la mer au Korejou

Durée de la convention : 5 ans

Critères de sélection selon le règlement de consultation :

- Nécessité d'exercer l'activité à proximité de la mer
- Cohérence du projet et complémentarité de l'activité envisagée avec les activités déjà existantes dans la maison de la mer
- Contribution à l'essor professionnel local

Logement de fonction présent : non

Redevance annuelle : 3 309,86 € (soit 275,82 € / mois)

Dépôt de garantie : 551,64 € (soit deux mois de redevance mensuelle).

LOCALISATION ET INFOS LOCALES

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : Plouguerneau

Nombre d'habitants : 6 500 habitants (x2 en période estivale)

Adresse : 924 Korejou 29880 Plouguerneau

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront être envoyés en lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à la mairie de Plouguerneau, ou encore par courriel à ctanguy@plouguerneau.fr au plus tard le **mercredi 15 avril 2020 à 12 heures**, le cachet de la poste faisant foi.

L'enveloppe ou l'objet du courriel devra comporter la mention « Candidature - Convention d'occupation du domaine public - Local de la maison de la mer au Korejou ».

CONTACT

Mairie de Plouguerneau

12 rue du Verger BP1 29880 PLOUGUERNEAU

Tél : 02 98 04 71 06

Mail : mairie@plouguerneau.bzh